

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00281 Numéro SIREN : 519 260 616 Nom ou dénomination : SBC TRANSPORT LOGISTIQUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2020 sous le numéro de dépôt 25041

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 27-05-2020

N° DE DEPOT : 025041

N° GESTION : 2010B00281

N° SIREN : 519260616

DENOMINATION : SBC TRANSPORT LOGISTIQUE

ADRESSE : 13 bd de Courcelles 75008 PARIS

MILLESIME : 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	53 656	3 656	50 000	38,18	50 000	9,86
Fonds commercial					217 330	42,84
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles					0	0,00
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	40 233		40 233	30,73	40 233	7,93
Autres immobilisations financières	417		417	0,32	417	0,08
TOTAL (I)	94 306	3 656	90 650	69,23	307 980	60,70
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					960	0,19
Clients et comptes rattachés					119 973	23,65
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	211		211	0,16		
. Personnel	2 052		2 052	1,57	1 667	0,33
. Organismes sociaux	20 069		20 069	15,33	20 069	3,96
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 503		13 503	10,31	661	0,13
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 442		2 442	1,96		
. Autres					53 332	10,51
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	807		807	0,62		
Charges constatées d'avance	1 207		1 207	0,92	2 712	0,53
TOTAL (II)	40 291		40 291	30,77	199 374	39,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	134 598	3 656	130 942	100,00	507 355	100,00

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	100 000	76,37	100 000	19,71
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	6 213	4,74	5 792	1,14
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	84 163	64,28	76 156	15,01
Résultat de l'exercice	-93 475	-71,38	8 428	1,66
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	96 901	74,00	190 376	37,52
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			51 283	10,11
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4	0,00	4	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800	3,87	13 403	2,64
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	537	0,41	59 418	11,71
. Organismes sociaux	2 520	1,92	76 505	15,08
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 231	1,70	67 590	13,32
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			260	0,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	23 948	18,29	48 515	9,56
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	34 040	26,00	316 979	62,48
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	130 942	100,00	507 355	100,00

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 130 941,75 E.

Le résultat net comptable est une perte de 93 474,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/05/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 94 306

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	270 986		217 330	53 656
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	40 650			40 650
TOTAL	311 636		217 330	94 306

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 656

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 656			3 656
Immobilisations corporelles	-0			
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 656			3 656

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	52 878	2 878	50 000	5 ans
Logiciel	778	778	0	3 ans
TOTAL	53 656	3 656	50 000	

3.2 - Etat des créances = 80 135

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	40 650		40 650
Actif circulant & charges d'avance	39 484	39 484	
TOTAL	80 135	39 484	40 650

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 20 069

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	20 069
Disponibilités	
TOTAL	20 069

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 1 207**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1000,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1000,00	100 000

4.2 - Etat des dettes = 34 040

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	4	4		
Fournisseurs	4 800	4 800		
Dettes fiscales & sociales	5 288	5 288		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	23 948	23 948		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	34 040	34 040		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 856

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 800
Dettes fiscales & sociales	3 056
Autres dettes	
TOTAL	7 856

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Les indemnités de fin de carrière, compte tenu du turn-over, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, ne sont pas significatives.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 269 520**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	269 198	99,88 %
Produits des activités annexes	322	0,12 %
TOTAL	269 520	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 000

6.3 - Autres informations complémentaires

1 - Information relative aux autres engagements reçus :

- Caution reçue de la Compagnie Européenne de garanties et cautions : 125 201€

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 20 069

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	20 069
Org.soc. prod.à recevoir(438700)	20 069
TOTAL	20 069

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 207

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	1 207
TOTAL	1 207

8.3 - Charges à payer = 7 856

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 800
Fournis.fact.non parvenu(408100)	4 800
Dettes fiscales et sociales :	3 056
Conges a payer(428200)	537
Org.soc. ch./conges paye(438200)	204
Org.soc. charges a payer(438600)	2 315
TOTAL	7 856

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 000	100 000	100 000	55 000	55 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	269 520	931 784	1 021 797	1 733 098	1 699 551
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-93 475	8 428	6 650	149 147	1 347
c) Impôt sur les bénéfices				38 395	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-93 475	8 428	6 650	110 752	1 347
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-93 475	8 428	5 838	109 550	10 224
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-935	84	67		
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-935	84	58		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	180 465	717 192	724 809	1 263 322	1 193 443
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	47 876	171 166	172 927	315 101	323 828

Observations complémentaires

SBC TRANSPORT ET LOGISTIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 13 Boulevard de Courcelles, 75008 PARIS
519 260 616 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin, à sept heures, les associés de la société SBC TRANSPORT ET LOGISTIQUE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 13 Boulevard de Courcelles 75008 PARIS, sur convocation faite par le Président.

L'Assemblée est présidée par la société EXPERTNET TECHNOLOGIES (elle-même représentée par son propre Gérant, Monsieur Albert SULTAN) en sa qualité de Président de la Société.

La société MADELEINE AUDIT CONSEIL, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,



- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 174 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à – 93 474,83 euros de la manière suivante :

Origine du résultat :

Perte de l'exercice : -93 474,83 euros

Affectation du résultat :

Au report à nouveau antérieur -93 474,83 euros

Qui s'élève ainsi à la somme de – 9 311,83 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 96 901,48 euros.

Rappel des dividendes antérieurs

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.



Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Le Président
Société EXPERTNET TECHNOLOGIES
Albert SULTAN



SBC TRANSPORT ET LOGISTIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 13 Boulevard de Courcelles, 75008 PARIS
519 260 616 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à – 93 474,83 euros de la manière suivante :

Origine du résultat :

Perte de l'exercice : -93 474,83 euros

Affectation du résultat :

Au report à nouveau antérieur -93 474,83 euros

Qui s'élève ainsi à la somme de – 9 311,83 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 96 901,48 euros.

Rappel des dividendes antérieurs

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Société EXPERTNET TECHNOLOGIES
Albert SULTAN



M A C

AUDIT & CONSEIL

SBC TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Société par Actions Simplifiées

Siège social : 13 boulevard de Courcelles – 75008 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2018

Madeleine Audit Conseil

25/29, place de la Madeleine
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Compagnie régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2018

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SBC TRANSPORT ET LOGISTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous vous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice 2017, les comptes de l'exercice 2017 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

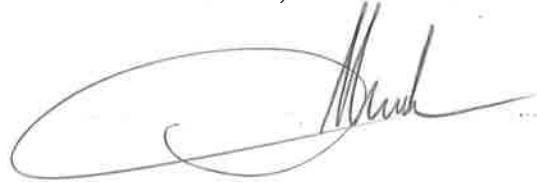
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 Mai 2019

Le commissaire aux comptes
Madeleine Audit Conseil

Ellouk Olivier, Associé



M A C

A U D I T & C O N S E I L

SBC TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Société par Actions Simplifiées
au capital social de 100 000 euros
Siège social : 13 boulevard de Courcelles – 75008 Paris
R.C.S de Paris sous le numéro 519 260 616

ETATS ANNUELS DE SYNTHESE

Exercice clos le 31 décembre 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	53 656	3 656	50 000	38,18	50 000	9,86
Fonds commercial					217 330	42,84
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles					0	0,00
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	40 233		40 233	30,73	40 233	7,93
Autres immobilisations financières	417		417	0,32	417	0,08
TOTAL (I)	94 306	3 656	90 650	69,23	307 980	60,70
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					960	0,19
Clients et comptes rattachés					119 973	23,65
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	211		211	0,16		
. Personnel	2 052		2 052	1,57	1 667	0,33
. Organismes sociaux	20 069		20 069	15,33	20 069	3,96
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 503		13 503	10,31	661	0,13
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 442		2 442	1,96		
. Autres					53 332	10,51
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	807		807	0,62		
Charges constatées d'avance	1 207		1 207	0,92	2 712	0,53
TOTAL (II)	40 291		40 291	30,77	199 374	39,30
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	134 598	3 656	130 942	100,00	507 355	100,00

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	100 000	76,37	100 000	19,71
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	6 213	4,74	5 792	1,14
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	84 163	64,28	76 156	15,01
Résultat de l'exercice	-93 475	-71,38	8 428	1,66
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	96 901	74,00	190 376	37,52
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires			51 283	10,11
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	4	0,00	4	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800	3,87	13 403	2,64
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	537	0,41	59 418	11,71
. Organismes sociaux	2 520	1,92	76 505	15,08
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 231	1,70	67 590	13,32
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			260	0,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	23 948	18,29	48 515	9,56
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	34 040	26,00	316 979	62,48
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	130 942	100,00	507 355	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 130 941,75 E.

Le résultat net comptable est une perte de 93 474,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/05/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 94 306

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	270 986		217 330	53 656
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	40 650			40 650
TOTAL	311 636		217 330	94 306

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 656

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 656			3 656
Immobilisations corporelles	-0			
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 656			3 656

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	52 878	2 878	50 000	5 ans
Logiciel	778	778	0	3 ans
TOTAL	53 656	3 656	50 000	

3.2 - Etat des créances = 80 135

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	40 650		40 650
Actif circulant & charges d'avance	39 484	39 484	
TOTAL	80 135	39 484	40 650

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 20 069

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	20 069
Disponibilités	
TOTAL	20 069

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 1 207**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1000,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1000,00	100 000

4.2 - Etat des dettes = 34 040

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	4	4		
Fournisseurs	4 800	4 800		
Dettes fiscales & sociales	5 288	5 288		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	23 948	23 948		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	34 040	34 040		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 7 856

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 800
Dettes fiscales & sociales	3 056
Autres dettes	
TOTAL	7 856

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Les indemnités de fin de carrière, compte tenu du turn-over, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, ne sont pas significatives.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 269 520**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	269 198	99,88 %
Produits des activités annexes	322	0,12 %
TOTAL	269 520	100,00 %

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	4 000

6.3 - Autres informations complémentaires

1 - Information relative aux autres engagements reçus :

- Caution reçue de la Compagnie Européenne de garanties et cautions : 125 201€

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 20 069

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	20 069
Org.soc. prod.à recevoir(438700)	20 069
TOTAL	20 069

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 207

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	1 207
TOTAL	1 207

8.3 - Charges à payer = 7 856

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 800
Fournis.fact.non parvenu(408100)	4 800
Dettes fiscales et sociales :	3 056
Conges a payer(428200)	537
Org.soc. ch./conges paye(438200)	204
Org.soc. charges a payer(438600)	2 315
TOTAL	7 856

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 000	100 000	100 000	55 000	55 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	269 520	931 784	1 021 797	1 733 098	1 699 551
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-93 475	8 428	6 650	149 147	1 347
c) Impôt sur les bénéfices				38 395	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-93 475	8 428	6 650	110 752	1 347
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-93 475	8 428	5 838	109 550	10 224
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-935	84	67		
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-935	84	58		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	180 465	717 192	724 809	1 263 322	1 193 443
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	47 876	171 166	172 927	315 101	323 828

Observations complémentaires